

RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00194

Numéro SIREN : 793 969 148

Nom ou dénomination : MS DECORATION

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2021 sous le numéro de dépôt 3646

MS DECORATION SAS
TRAVAUX PEINTURE ET VITRERIE
ZAC SALAMON
70400 HERICOURT
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
PAR LE DIRIGEANT

S.O.D.E.C.C. HERICOURT
16, Avenue Jean Jaures
70400 - HERICOURT
Tel 03.84.46.12.94 Fax 03.84.56.82.99



ATTESTATION

d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise MS DECORATION SAS du 01/01/2020 au 31/12/2020 ,
et conformément aux termes de notre contrat de mission en date du 10/09/2013,
nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des
Experts-Comptables.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé
d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joint se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan	1.003.649 €
- chiffre d'affaires	1.106.939 €
- résultat net comptable	55.516 €

Fait à HERICOURT, le 05 MARS 2021

VASSENER Simon
Expert-Comptable

Désignation de l'entreprise		SAS MS DECORATION		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		ZAC SALAMON RUE SALAMON 70400 HERICOURT				
SIRET		7 9 3 9 6 9 1 4 8 0 0 0 3 0		4334Z		
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				31 12 2020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	58.000 AI	58.000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	22.847 AS	13.513	9.334
		Autres immobilisations corporelles	AT	96.809 AU	26.689	70.120
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	64 CV	64	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	39.000 BE	39.000	
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	2.352 BI	2.352			
TOTAL (II)		BJ	219.072	40.202	178.870	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	11.989	11.989	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	150.636	150.636	
		Autres créances (3)	BZ	22.447	22.447	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	635.387	635.387		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	4.320	4.320		
	TOTAL (III)	CJ	824.779	824.779		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1.043.851	40.202	1.003.649	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS MS DECORATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.5...0.0.0.)		DA	15.000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	1.500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	403.492	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	55.516	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)			DL	475.508
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	240.442	
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV	3.718	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	57.043	
	Dettes fiscales et sociales		DY	226.233	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte de régul.	Autres dettes		EA	705	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)			EC	528.141	
Écart de conversion passif *			ED		
TOTAL (V)			EE	1.003.649	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	:
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	495.899	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS MS DECORATION				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20.497	FB		FC	20.497	
	Production vendue	{	Biens *	FD	1.086.442	FE		1.086.442
			Services *	FG		FH		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1.106.939	FK		FL	1.106.939	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1.500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	8.019	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1.116.482
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	9.317	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	238.988	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	(11.071)	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	228.026	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20.437	
	Salaires et traitements *					FY	358.726	
	Charges sociales (10)					FZ	179.798	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	11.420
				- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5.470	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1.041.111	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	75.371	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	449	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	449	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(449)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	74.922	

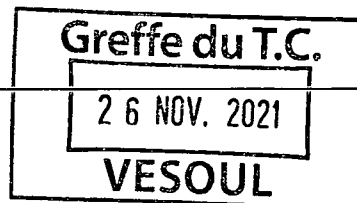
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS MS DECORATION				Néant <input type="checkbox"/> *	
							Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	3 8 2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	3 8 2
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	3 5
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	3 5
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)						HI	3 4 7
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *					(X)	HK	1 9 . 7 5 3
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	1 . 1 1 6 . 8 6 4
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	1 . 0 6 1 . 3 4 8
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)						HN	5 5 . 5 1 6
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières			HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *			HP	1 3 . 0 7 6
			- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9) Dont transfert de charges					A1	8 . 0 1 9
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)					A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles					A6	
			dont cotisations facultatives Madelin	A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AJUSTEMENT SALAIRE						26	
AJUSTEMENT CLIENT						356	
AJUSTEMENT SALAIRE					35		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE



Désignation : SAS MS DECORATION
 Numéro Siret : 793.969.148.00030 Code APE : 4334
 Adresse du siège social si différente : SAS MS DECORATION
 ZAC EN SALOMON
 70400 HERICOURT

I . Résultats de l'exercice

A	Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	88.244
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B	Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38.120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38.120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont PV nette à LT autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	

Total lignes h à k

38.120

i III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

50.124

m IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Total lignes h à k	38.120
	50.124

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020

**PREAMBULE :**

l'exercice social du 01/01/20 au 31/12/20 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	1.003.649	euros
le résultat net comptable	:	55.516	euros
le chiffre d'affaires	:	1.106.939	euros
l'effectif moyen est de	:	11	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 5 - Fonds commercial
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-13 - Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 7 - Crédit-bail
- 9 - Dettes garanties par des sûretés réelles
- 13 - Effectif moyen

Autres éléments significatifs :

- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	10,00 ans
- matériel et outillage	3,00 à 5,00 ans
- matériel de transport	3,00 à 5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 ans
- mobilier	5,00 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Pour les titres de participations, ces frais sont immobilisés.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

..//..

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I						
Autres immobilisations incorporelles II	58.000					58.000
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21.848		999			22.847
Installations générales, agencements et aménagements divers	1.940		2.410			4.350
Matériel de transport	44.550		42.390		5.000	81.940
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5.654		4.866			10.520
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III	73.992		50.665		5.000	119.657
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	32		32			64
Autres titres immobilisés	19.500		19.500			39.000
Prêts et autres immobilisations financières	1.725		627			2.352
TOTAL IV	21.257		20.159			41.416
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	153.249		70.824		5.000	219.073

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles II				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10.522	2.990		13.512
Installations générales, agencements et aménagements divers	34	404		438
Matériel de transport	21.205	6.587	5.000	22.792
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2.019	1.440		3.459
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	33.780	11.421	5.000	40.201
TOTAL GENERAL (I + II + III)	33.780	11.421	5.000	40.201

5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2.352		2.352
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	150.636	150.636	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices	18.397	18.397	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2.878	2.878	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1.172	1.172	
Charges constatées d'avance	4.320	4.320	
TOTAUX	179.755	177.403	2.352
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



5 - Etat des créances et des dettes (suite)

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	240.442	208.200	32.242	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	57.043	57.043		
Personnel et comptes rattachés	61.776	61.776		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137.707	137.707		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	26.439	26.439		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	311	311		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3.718	3.718		
Autres dettes	705	705		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	528.141	495.899	32.242	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	241.800			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8.248			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

6-5 - Fonds commercial

	date	montant
- acheté	01/07/2013	58.000

6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 7.404
- Autres 1.109

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**DISPONIBILITES :**

TOTAL : 8.513

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



6-11 = Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs	
- Emprunts obligataires convertibles	
- Autres emprunts obligataires	
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	
- Emprunts et dettes financières divers	
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10.516
- Dettes fiscales et sociales	98.087
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
- Autres dettes	114
TOTAL :	108.717

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	4.320	
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	4.320	

6-13 - Transfert de charges

DEGREVEMENT CFE	1.109
AVANTAGES EN NATURE	6.910
TOTAL :	8.019

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	1.500	10,00000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	1.500	10,00000

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteurs d'activité :

- Revente de marchandises	20.497
- Fabrications	1.086.442
- Prestations de services	
Total	1.106.939

Répartition par marchés géographiques :

- France	1.106.939
- Etranger	
Total	1.106.939

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant</u> <u>impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après</u> <u>impôts</u>
- Résultat courant	75.269	19.753	55.516
- Résultat comptable	75.269	19.753	55.516

7 - Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installation matériel, Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				72.000	72.000
Amortissements					
. Cumuls exercices antérieurs				17.400	17.400
. Dotations de l'exercice				14.400	14.400
Total				31.800	31.800
Redevances payées					
. Cumuls exercices antérieurs				16.345	16.345
. exercice				13.076	13.076
Total				29.421	29.421
Redevances restant payer					
. à 1 an au plus				10.897	10.897
. à plus d'1 an et 5 ans au plus					
. à plus de 5 ans					
Total				10.897	10.897
Valeur résiduelle					
. à 1 an au plus				38.117	38.117
. à plus d'1 an et 5 ans au plus					
. à plus de 5 ans					
Total				38.117	38.117
Montant pris en charge dans l'exercice					

1946

ANNEXE

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



9 - Dettes garanties par des sûretés réelles

	<u>Dettes garanties</u>	<u>Sûretés initiales</u>
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	240.442	316.800

13 - Effectif moyen

	<u>personnel salarié</u>	<u>personnel mis à disposition</u>
- Cadres	1	
- Employés	1	
- Ouvriers	9	



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
 - Entité non concernée
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
Comptabilisation en charges.
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée
- .- 9 Utilisation CICE :
 - NA

..
INFORMATION SUR UN EVENEMENT DE L'EXERCICE OU POST-CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté des comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31/12/2020. Par conséquent, l'entreprise

.. / ..

1946

A N N E X E

MS DECORATION SAS

31 DECEMBRE 2020



99-2 - suivi des options (suite)

n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes au titre de cet événement.

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE OU POSTERIEUREMENT
Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus covid-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

INCERTITUDES PESANT A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE RESULTANT DE LA CRISE

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- * Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : prise de congés payés, arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (ou la totalité)
- * Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- * Le report des échéances sociales et fiscales
- * Demande (ou obtention) d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est

« MS DECORATION »
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 15 000 euros
Siège social : ZAC en Salamon – 70400 HERICOURT
RCS VESOUL n°793 969 148

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

(Article L 232-22 du Code de Commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2020

Décisions de l'Associé Unique en date du 30 juin 2021

Résultat :

Bénéfice net comptable de 55 515,53 euros.

Proposition d'affectation :

- En totalité, soit la somme de 55 515,53 euros à titre de dividendes versés à l'associé unique.

Décision de l'Associé unique statuant sur les comptes de l'exercice :

Décision prise selon la proposition d'affectation faite.

Le Dirigeant.

